

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 juillet 2011

N° 2011-16



Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil onze, le 06 juillet à 15 heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	9	
Date de la convocation :	24 juin 2011	

Présents : MM. ASTOUL, AURADE, CAMBON, GARRIGUES, LAMOLINAIRIE, MASSAT, MASSEGLIA, MOUCHARD et ROUCOLLE.

Absents excusés : MM. AJAS, ASTRUC, BONHOMME, DAGEN, LAVABRE, MARTY et SAZY.

Assistaient à la séance : Mlle LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement du Conseil Général),
M. LARREY (Payeur Départemental),
M. GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Aménagement de la plateforme Bois-Energie (Aménagements extérieurs – VRD) Marchés de travaux – Demandes de subvention.

Le Président rappelle que le Comité Syndical s'est prononcé lors de la précédente réunion du 28 avril 2011 sur l'attribution du marché relatif à la construction des 2 hangars.

Il s'agissait de la 1^{ère} étape du projet limitée à la partie « construction » proprement dite (fondations – structure – couverture – bardages) compte tenu notamment des délais nécessaires aux procédures préalables (déclaration ICPE, permis de construire, ...).

La 2^{ème} étape du projet, objet du présent rapport, concerne l'aménagement des sols (terrassements généraux, dallages béton, aires de manœuvre, ...) et les autres aménagements extérieurs (aires de stockage – clôture – VRD – pont bascule ...).

La consultation des entreprises a été menée dans le cadre d'une procédure adaptée prévue par le Code des Marchés Publics sur la base d'un découpage en 4 lots :

- Lot n°1 : Terrassements généraux, traitement des sols, voirie de desserte, zones de manœuvre, VRD
- Lot n°2 : Dallages et soubassements en béton (intérieurs et extérieurs)
- Lot n°3 : Clôture / Portail
- Lot n°4 : Pont bascule

L'avis de consultation a été publié au BOAMP le 09 mai 2011 ainsi que sur le « profil acheteur » mis en place en collaboration avec le Centre de Gestion 82.

Au 07 juin 2011, date limite de réception des propositions, 21 offres avaient été réceptionnées dont :

- 8 offres pour le lot n°1
- 6 offres pour le lot n°2
- 5 offres pour le lot n°3
- 2 offres pour le lot n°4

Après analyse détaillée de l'ensemble des propositions, y compris des différentes variantes et options proposées, les meilleures offres, qui sont aussi les « moins-disantes » pour chacun des 4 lots, sont les suivantes :

- Lot n°1 :	Terrassements :	MAILLET TP	235 351.17 € HT
- Lot n°2 :	Dallages et murs béton : (y compris option n°1 et 2)	VOINOT TP	243 644.99 € HT
- Lot n°3 :	Clôture / Portail : (offre de base)	CARNELOS	24 744.44 € HT
- Lot n°4 :	Pont bascule :	PRECIA-MOLEN	50 227.00 € HT

Le Président propose d'approuver les marchés correspondants et d'arrêter en conséquence le coût prévisionnel définitif des travaux dont l'état récapitulatif est joint à la présente délibération.

Il propose d'actualiser sur cette base les demandes d'aide financière formulées en janvier 2011 auprès de la Région, de l'ADEME et du Département.

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve les propositions du Président,
 - approuve les marchés à conclure pour les lots 1 à 4 selon le détail suivant :
- | | | | |
|-------------|---|--------------|-----------------|
| - Lot n°1 : | Terrassements : | MAILLET TP | 235 351.17 € HT |
| - Lot n°2 : | Dallages et murs béton :
(y compris option n°1 et 2) | VOINOT TP | 243 644.99 € HT |
| - Lot n°3 : | Clôture / Portail :
(offre de base) | CARNELOS | 24 744.44 € HT |
| - Lot n°4 : | Pont bascule : | PRECIA-MOLEN | 50 227.00 € HT |
- autorise le Président à procéder à la signature des dits marchés,
 - approuve le coût prévisionnel définitif des travaux selon le détail figurant en annexe,
 - sollicite sur cette base :
 - l'aide financière de la Région et de l'ADEME dans le cadre du programme PRELUDE à hauteur de 40 %,
 - l'aide financière du Département à hauteur de 40 %, l'autofinancement s'élevant donc à 20 %,
 - mandate le Président pour confirmer les demandes d'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention des différentes décisions relatives aux dites subventions.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE

DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU

REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE1.8. JUIL. 2011

ET DE SA PUBLICATION LE1.8. JUIL. 2011

Montauban, le

Le Président,

Jean CAMBON

Fait et délibéré le 06 juillet 2011

Le Président,

Jean CAMBON

**PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE PLATEFORME
BOIS-ENERGIE**

Estimation prévisionnelle globale

	Montant HT
A. Etudes :	
- Etude préliminaire : Quercy-Energies	3 815 €
- Géomètre (division cadastrale) :	850 €
- Lever topographique :	2 000 €
- Etudes de sols :	1 990 €
- Bureau de contrôle :	7 930 €
- Coordonnateur SPS :	1 070 €
- Maîtrise d'œuvre	<u>(régie directe)</u>
Sous-total études :	17 655 €
B. Acquisitions foncières (27 000 m ²) :	33 920 €
C. Travaux (cf. détail) :	816 450 €
D. Matériel (chargeur) :	
(Quote-part acquisition d'un chargeur télescopique 45 % de 65 000 €)	29 250 €
E. Provision pour plantation haie	1 610 €
Total projet :	898 885 €